



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 120053

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diffusion de la semaine de 4 jours dans les écoles des communes de France. En effet, comme l'ont déjà expérimenté des collectivités locales de toutes sensibilités, la possibilité de permettre aux enfant de travailler tout le mercredi, pour libérer leur samedi matin, souvent à la demande de leurs parents, voulant bénéficier de leur week-end, cette semaine scolaire de 4 jours présente des avantages pédagogiques incontestables, d'après de nombreux spécialistes. Toutefois, il conviendrait de mieux connaître l'ampleur de cette forme nouvelle de rythmes scolaires en recensant le nombre de collectivités locales concernées. Il lui demande donc de bien vouloir lui en préciser le nombre utilisant ce dispositif début 2007.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120053

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2306